

PV d'AG et d'AGE du 27 janvier 2023

Canoe Kayak Club de Sévrier - CKCS

Route du Port – 74 320 SEVRIER

N°SIREN : 383180916

N° répertoire national des associations : W741000711

Le 27 janvier, à 19h30, les membres de l'association du CKCS se sont réunis à la villa du Pieuré à Sévrier en Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire sur convocation du Président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal. La présentation est également jointe en annexe.

L'Assemblée était présidée par M. Théo Viallard, président de l'association.

Il était assisté de la trésorière Mme Cécile Guillet, de M. Romain Planche, responsable de l'école de pagaie et de Mme Emmanuelle Cordier secrétaire de séance.

Ont répondu favorablement à l'invitation à l'AG et AGE et soutiennent activement le CKCS :

- Mme Valérie Bonnefoy-Vernay, adjointe à la vie associative de la mairie de Sévrier,
- M Patrick Orosz, président du Comité départemental de Canoë Kayak 74,
- M Alain Venant- Valery (président) et Céline Fourtias (cheffe de base) du CVS.

Plus du quart des membres électeurs étaient présents. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts.

L'ordre du jour de l'AG a été rappelé par le Président :

- Bilan moral de 2022
- Bilan sportif de 2022
- Bilan financier de 2022
- Vision pour 2023
- Activités et calendrier 2023
- Budget prévisionnel 2023 et vote des tarifs des adhésions
- Renouvellement du conseil d'administration

.....
Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Après un rapide rappel du fonctionnement de l'association, le Président présente le rapport moral de 2022 : 64 adhérents, répartition hommes-femmes, classes d'âges. Le club est entré dans une belle dynamique autour des 4 activités : surfski-cel, rivière, eau calme - kmer, école de pagaie.

Le club de Sévrier est ouvert vers l'extérieur avec un partenariat avec le CVS, la Mairie, les Comités Départemental et Régional. Il a participé également à la sécurité du triathlon d'Annecy.

Mme Valérie Bonnefoy-Vernay, adjointe à la vie associative de la mairie a confirmé l'étude concernant l'augmentation des accès au local bateaux au regard de l'augmentation du nombre d'adhérents. Elle a également confirmé la possibilité d'utiliser les moyens de communication de la commune (panneaux d'affichage par exemple).

M Patrick Orosz, du CD74, a confirmé l'organisation du stage de sécu, du stage d'assistant moniteur pour 2023.

Le président présente le rapport sportif 2022 avec de belles performances et des nombreuses activités réalisées pour chacune des 4 activités.

Le bilan moral 2022 est voté à l'unanimité.

Le Président cède la parole à Cécile Guillet, trésorière qui présente le rapport financier 2022.

Le résultat d'exploitation est positif :+8498,54€.

Les produits ont augmenté significativement : nombre d'adhérents en croissance, vente de tee-shirts, accueil de scolaires et groupes, stage et location de kayaks.

Les charges ont été bien maîtrisées malgré le nombre de sorties conséquentes et la réparation du camion, notamment grâce au bénévolat de Romain Planche (moniteur); du matériel a été acheté pour pouvoir faire face à l'augmentation du nombre d'adhérents.

Le bilan financier 2022 est voté à l'unanimité.

Le Président présente alors les objectifs pour l'année 2023.

Stabiliser ou augmenter le nombre d'adhérents avec un développement de l'école de pagaie, poursuivre le dynamisme eau vives, augmenter les activités eau calme-mer, mettre en place des moyens pour continuer à performer dans les compétitions surskis-cel, développer les prestations encadrées. Ce dynamisme nécessitera la création d'un poste à temps partiel et des investissements matériels importants.

Le président présente ensuite le calendrier 2023 pour chacune des 4 activités kayak. Le CKCS sera également l'organisateur d'une course sur le Fier (descente) en avril.

Il présente le budget prévisionnel 2023 avec la prise en compte de ces éléments pour un budget de 64 150€.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- vente de la pirogue qui permettra de financer de nouveaux bateaux ;
- nouveaux tarifs adhésion pour 2023 avec une nette augmentation: moins de 18 ans : 100 euros,+ de 18 ans : 135 euros. Réductions familiales : 10% pour le 2^{ème} membre, et 20% pour le 3^{ème} membre et les suivants. Adhésion seule (si licence FFCK dans un autre club): 56 euros de réduction.

Le prévisionnel 2023 est voté à l'unanimité.

Le tarif des cotisations est voté à l'unanimité

Le Président rappelle les mandats des membres du Conseil d'Administration 2022 qui se poursuivent : Théo Viillard, Romain Pyszal, Romain Planche, Anne-Lise Labeyrie, Cécile Guillet, Yann Guillet, Samuel Gay, Valentin Dutreige, Arlette Monnier, Claudie Martinoty, Sébastien Beck, Gérard Vagnerre, Michelle Pecot.

Pour 2023 :

Les membres actuels ne se représentant pas : Valentin Dutreige

Les membres démissionnaires : Yann Guillet, Anne-Lise Labeyrie

Les membres actuels se représentant : Samuel Gay

Les nouvelles candidatures : Emmanuelle Cordier, Sahra Bréan, Chloé Roy, Adrien Garcia, Claude Schmidt.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 ans.

La composition du conseil d'administration est votée à l'unanimité.

Ensuite, l'ordre du jour de l'AG extraordinaire a été rappelé par le Président :

- vote des nouveaux statuts

Les statuts de l'association ayant bientôt 30ans (au 15 juin 2023), il est apparu important de les réviser pour les adapter à un contexte actuel.

Les statuts « type » proposés par la fédération ont été repris.

L'adoption des nouveaux statuts a été votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance, le Trésorier et le secrétaire de séance.

A Sévrier, le 27/01/2023

Le Président
Théo Viillard

Le Trésorier
Cécile Guillet

Le secrétaire de séance
Emmanuelle Cordier

CKCS

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Vendredi 27 Janvier 2022

Ordre du jour

- ❖ Validation du quorum et désignation du secrétaire de séance
- ❖ Bilan moral de 2022
- ❖ Bilan sportif de 2022
- ❖ Bilan financier de 2022
- ❖ Vision pour 2023
- ❖ Activités et calendrier 2023
- ❖ Budget prévisionnel 2023 et vote des tarifs
- ❖ Élection du conseil d'administration
- ❖ Assemblée générale extraordinaire : vote des nouveaux statuts
- ❖ Pot de l'amitié et visionnage des photos 2022



**Validation du
quorum et
désignation du
secrétaire de
séance**

Validation du quorum

Désignation du secrétaire de séance



Bilan moral 2022

Gouvernance de l'association (loi 1901)

Assemblée générale

- Vote les statuts
- Délibère sur es bilans annuels et budgets
- Elit le conseil d'administration par tiers tous les ans



Conseil d'administration

- Décide de la stratégie du club
- Elit le bureau



Bureau

- Gère le club au quotidien et le représente
- Prend des décisions opérationnelles dans le cadre défini par le CA
- Prend en autonomie les décisions liées à sa responsabilité civile et pénale (notamment liées à la sécurité des biens et des personnes)

Bureau élu en 2022 :

Théo Viallard - président

Cécile Guillet - trésorière

Samuel Gay - secrétaire

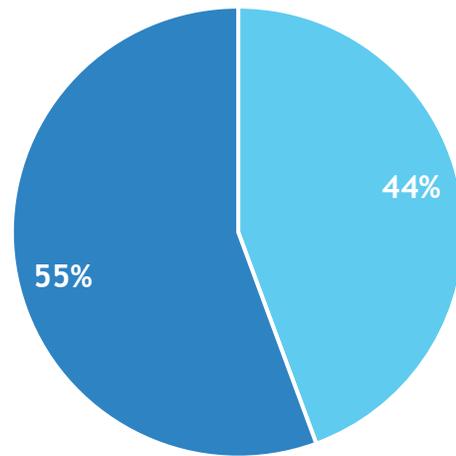
Romain Pyszal - vice-président



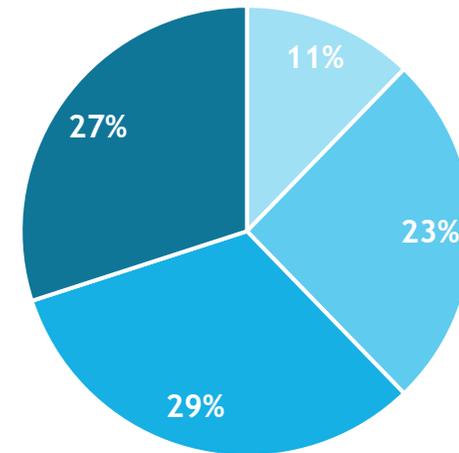
Une belle dynamique associative et des évolutions dans le fonctionnement

62 membres

(58 licenciés + 4 double-licenciés)



■ Femmes ■ Hommes



■ Mineurs ■ 18-35 ans ■ 35-55 ans ■ 55 ans et plus

Un fonctionnement structuré autour de 4 activités

- ❖ Bateaux directeurs : course en ligne, surfski, fitness et longue distance
- ❖ Eau-vive : rivière sportive et haute-rivière
- ❖ Loisir eau calme et kayak de mer
- ❖ Ecole de pagaie jeunes

Une belle dynamique associative et des évolutions dans le fonctionnement

- ▶ La possibilité pour certains membres impliqués de laisser un bateau sur autorisation discrétionnaire du bureau.
- ▶ Trois niveau d'autorisation d'accès au club pour la navigation :
 - ▶ Moniteurs autorisés à ouvrir une séance, libres ou non d'accepter qui ils estiment capables ou non d'y participer
 - ▶ Autonomes autorisés à naviguer seuls
 - ▶ Personnes autorisées à naviguer au minimum par groupe de 3

Ces listes sont mises à jour régulièrement et/ou sur demande. La décision est à la discrétion du bureau, le président engageant sa responsabilité pénale.

- ▶ Certains bateaux ne sont pas en libre accès lors des séances, leur autorisation est soumise à l'autorisations d'un moniteur (les 3 surfskis, la pirogue, le moskito et l'OC2).

Un club ouvert sur l'extérieur

Un beau dynamisme dans la communication



Canoë-Kayak Club de Sevrier

4 déc. 2022 · 🌐

Toujours un plaisir de naviguer, malgré la baisse des températures. 🕶️🚣🌞 On adore.



La belle rentrée du Canoë-Kayak Club

Dans la continuité d'une dynamique retrouvée début 2022, le club de canoë-kayak (CKCS), situé à la Base Nautique du port de Sevrier, a poursuivi son développement à la rentrée avec la création d'une école de pagaie pour les enfants et de nouvelles activités pour les adultes.

L'école de pagaie (dès 8 ans) permet aux enfants de découvrir les disciplines d'eau calme et d'eau vive. Deux séances hebdomadaires sont organisées, ainsi que des sorties à la journée sur des rivières pour découvrir de nouveaux sites de pratique et acquérir de l'expérience en s'amusant.

L'activité compétition et fitness est structurée autour des disciplines d'eau calme et de mer telles que la course de fond, la longue distance et le surfski (bateaux rapides pour la course en mer et le fitness sur lacs et rivières). Différents entraînements ont lieu chaque semaine pour garder la forme ou en vue de participer à des compétitions, ce que les membres du CKCS ont fait avec brio cette année en ramenant plusieurs médailles des championnats de France.

L'eau vive en loisir, activité historique du club, n'est pas en reste. De nombreuses sorties (de niveau débutant à expert) sont organisées pour progresser ou découvrir de nouvelles rivières. Depuis le printemps, les pagayeurs du CKCS ont ainsi pu perfectionner leur technique sur des rivières artificielles, mais aussi découvrir de magnifiques paysages en naviguant sur la Dranse, le Fier, le Chéran, l'Isère, l'Arve ou encore l'Allier.

L'activité loisir et kayak de mer est également très dynamique avec de nombreuses sorties sur le lac et des excursions, comme cet été, avec une descente du Rhône en bivouac sur deux jours depuis Seyssel, avec un passage par le canal de Savières pour enfin arriver sur le lac du Bourget. 🟢



Plus d'informations : www.kayak-sevrier.com

Bulletin municipal décembre 2022



Un club ouvert sur l'extérieur

- ▶ L'évolution de la convention avec CVS tant pour la coopération pour la saison commerciale estivale. Un accord juste et équitable en lien avec le développement des deux associations
- ▶ Une coopération renforcée avec la mairie qui s'est traduit par notre présence dans le bulletin municipal et par de
- ▶ Un coopération pro-active avec les instances fédérales (comité départemental et régional) avec des actions prévues en 2023



Bilan sportif 2022 :

Une belle année malgré
l'indisponibilité du camion entre
mi-août et mi-décembre

Groupe compétition course en ligne et surfski

- ❖ Séance réalisées les mercredis soirs à l'heure d'été depuis septembre et tout les samedi matin depuis mars dernier. Jusqu'à 10 personnes le mercredi soir et le samedi matin.
- ❖ **Championnats de frances de fond** : Monika Duc termine championne de France V3, Claudie Martinoty 4^e en V4. Elles se classent ensemble 2^{èmes} en K2DV
- ❖ **Championnats de France de marathon** : Monika termine championne de France V3, Claudie 4^e en V4. Elles se classent ensemble 4^{èmes} en K2DV
- ❖ **Slow surf Gruyère** : Monica 2^{ème}, Claudie 3^{èm}
- ❖ **Lyon kayak** : participation de Didier Martinoty
- ❖ **Régionaux de fond** : 6 participants au championnat régional de fond à Annecy

Groupe eau vive

- ❖ 2 week-ends à St-Pierre de Bœuf
- ❖ 1 week-end et une sortie journée à Li'sle de la Serre (Sault-Brenaz)
- ❖ 7 sorties en rivière naturelle : Fier, Chéran, Arve et Dranse
- ❖ Séances esquimautage et technique au club

Les progrès des participants permettront d'envisager encore plus de belles sorties en 2023.



Loisir et kayak de mer

- ❖ Séances assurées quasiment tous les samedis matins qui auront permis de travailler la technique et la sécurité en plus de profiter de notre beau lac
- ❖ Week-end randonnée bivouac sur le Haut-Rhône, le canal de Savières et le lac du Bourget
- ❖ Nombreuses sorties sur le lac d'Annecy (tour du petit lac, roc de Chère)



Ecole de pagaie

- ❖ Séances assurées quasiment tous les samedis matins et mercredis après-midi à l'automne
- ❖ Une sortie à la journée à l'Isle de la Serre aura permis à nos plus jeunes membres de découvrir les joies de l'eau vive

**Merci aux bénévoles
sans qui rien de cela
n'aurait été possible**



Bilan financier 2022

Bilan financier 2022

Compte de résultat 2022

PRODUITS D'EXPLOITATION

706000 - Ventes de prestations de services	2 873,28
706100 - Ventes de prestations de services	455,74
706200 - Ventes de prestations de services	22 957,00
708300- Locations diverses	4 483,50
707000 - Ventes de marchandises	1 230,80
709000 - Rabais, remises et ristournes accordés par l'association	-740,00
740300 - Subventions d'exploitation - Conseil Départemental	800,00
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	1 000,00
740500 - Subventions d'exploitation - Fédération, Ligue	1 600,00
756000 - Adhésions	6 406,01
Total	41 066,33

CHARGES D'EXPLOITATION

605000 - Achats de matériel (>600€)	-10 335,16
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	-1 447,73
606800 - Autres matières et fournitures	-74,87
607000 - Achat de marchandises revendues telles quelles (ex : T-shirts)	-1 704,49
610000 - Services extérieurs	-3 276,10
611000 - Sous-traitance (ex : ménage, traiteur, logiciels, animation)	-1 927,15
615000 - Entretien et réparations	-218,99
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	-798,11
620000 - Autres services extérieurs	-1 241,48
621000 - Personnel extérieur à l'association	-80,00
622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-10 297,23
626000 - Frais postaux et de télécommunications	-417,65
627000 - Services bancaires et assimilés	-138,83
645100 - Cotisations à l'URSSAF	-610,00
Total	-32 567,79

RESULTAT D'EXPLOITATION

8 498,54





Vision pour 2023

2023 : poursuivre la croissance en maintenant la convivialité

- ❖ A minima stabilisation du nombre d'adhérents majeurs et développement du nombre d'adhérents mineurs grâce au dynamisme de l'école de pagaie
- ❖ Poursuivre le dynamisme de l'activité eau vive en accompagnant les pagayeurs dans leur progression
- ❖ Accroître le niveau d'activités loisirs et kayak de mer pour répondre à la demande
- ❖ Continuer à briller sur les compétitions de course en ligne et de surfskis, en renforçant la dynamique de groupe via des entraînements et des stages en commun
- ❖ Création d'un poste à temps partiel, en complément, des encadrants bénévoles
- ❖ Développement des prestations commerciales encadrées (groups, scolaires,...) en complément des locations gérées par le CVS
- ❖ Investissement conséquent en matériel accompagner cette dynamique





Activités et calendrier 2023

Séances récurrentes

- ❖ Reprise le samedi 18 mars des séances au club le samedi matin à 9h30 (toutes activités)
- ❖ Séances de l'école de pagaie le samedi à 9h30 et le mercredi à 15h
- ❖ Séances ligne / surfski / fitness les mercredis à 18h à partir de l'heure d'été
- ❖ Séances esquimautage les jeudis soirs de mi mai à fin juin

Sorties eau calme et mer

- ❖ Sorties à la journée sur le lac d'Annecy
- ❖ Sorties à la journée sur les lacs du Bourget et d'Aiguebelette
- ❖ 2 week-ends itinérants sur le Haut-Rhône, l'Ain ou le lac Léman
- ❖ Participation à des "compétitions » festives (Slow surf Gruyère, Molokai sur Léman, Lyon kayak et marathon de l'Ardèche)
- ❖ Séjour de trois jours à Venise pour la Vogalonga



Sorties eau-vive

- ❖ Sorties sur nos rivières locales (Fier, Chéran, Giffre, Dranse, Borne et Isère) et en bassins artificiels (Saint-Pierre de Bœuf et l'Isle de la Serre)
- ❖ Séjours rivières : Ardèche à Pâques, Hautes-Alpes autour du 14 juillet, Allier le W-E du 15 août, Durance début Septembre
- ❖ Formations avec le CD 74 : Formation sécurité sur la Dranse et W-E pagaies couleurs eau vive à l'Isle de la Serre

Groupe compétition course en ligne et surfski

- ❖ Entraînements les samedis matins au club et les mercredis soirs durant la période de l'heure d'été
- ❖ W-e surfski en méditerranée
- ❖ Participation aux compétitions régionales et nationale en course en ligne, marathon et surfski
- ❖ Participation à des courses longue distance (marathon de l'arcèche, Molokai sur Léman, Slow surf Gruyère, Lyon kayak, Tarn water race)

Ecole de pagaie

- ❖ Entraînements les samedis matins et les mercredis soirs au club de Mars à Juin et de Septembre à Décembre
- ❖ W-E sursfski en méditerranée
- ❖ Participation aux compétitions régionales et nationale en course en ligne, marathon et surfski
- ❖ Participation à des courses longue distance (marathon de l'Ardèche, Molokai sur Léman, Slow surf Gruyère, Lyon kayak, Tarn water race)

Course sur le Fier

Nous organiserons une compétition sur le Fier les 1 et 2 Avril pour laquelle nous aurons besoin de bénévoles.

CANOE-KAYAK

1er et 2 Avril 2023

**Bassin Départemental de slalom
ZA de Dessus Le Fier
ARGONAY 74**



**DESCENTES REGIONALES DU FIER
SPRINT et CLASSIQUE**

**Organisé par le Canoë-Kayak Club de Sevrier
Accès libre**





Budget prévisionnel 2023 et vote des tarifs

PREVISIONNEL 2023

PRODUITS D'EXPLOITATION

706000 - Ventes de prestations de services	2 500,00
706100 - Ventes de prestations de services	17 000,00
706200 - Ventes de prestations de services	21 000,00
708300- Locations diverses	4 500,00
707000 - Ventes de marchandises	8 000,00
709000 - Rabais, remises et ristournes accordés par l'association	0,00
740300 - Subventions d'exploitation - Conseil Départemental	800,00
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	1 000,00
740500 - Subventions d'exploitation - Fédération, Ligue	1 600,00
756000 - Adhésions	7 750,00
Total	64 150,00

CHARGES D'EXPLOITATION

605000 - Achats de matériel (>600€)	15 000,00
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	2 500,00
606800 - Autres matières et fournitures	1 000,00
607000 - Achat de marchandises revendues telles quelles (ex : T-shirts)	
610000 - Services extérieurs FFCK CRCK	3 300,00
611000 - Sous-traitance (ex : ménage, traiteur, logiciels, animation)	2 300,00
615000 - Entretien et réparations	500,00
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	850,00
620000 - Autres services extérieurs	17 000,00
621000 - Personnel extérieur à l'association	0,00
622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	12 000,00
626000 - Frais postaux et de télécommunications	500,00
627000 - Services bancaires et assimilés	200,00
681100 - Dotation aux amortissements	2 000,00
641100 - salaire	3 800,00
645100 - Cotisations à l'URSSAF	3 200,00
Total	64 150,00

RESULTAT D'EXPLOITATION

0,00



Élection du conseil d'administration

Renouvellement par tiers du conseil d'administration (jusqu'à 16 membres au maximum)

Membres 2022 (13)	Election 2023 (aujourd'hui)
<ul style="list-style-type: none">• Théo Viillard• Romain Pyszal• Romain Planche• Anne-Lise Labeyrie• Cécile Guillet• Yann Guillet• Samuel Gay• Valentin Dutreige• Arlette Monnier• Claudie Martinoty• Sébastien Beck• Gérard Vagnerre• Michelle Pecot	<p>Possibilité d'élire jusqu'à 7 membres aujourd'hui, pour un mandat jusqu'en 2026</p> <p><u>Membres actuels ne se représentant pas :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Valentin Dutreige <p><u>Membre démissionnaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Yann Guillet• Anne-Lise Labeyrie <p><u>Membres actuels se représentant :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Samuel Gay• Cécile Guillet <p><u>Nouvelles candidatures :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Emmanuelle Cordier• Sahra Bréan• Chloé Roy• Adrien Garcia



**Assemblée générale
extraordinaire : vote des
nouveaux statuts**



Pot de l'amitié